

Liste des pièces à fournir

- Dossier e-candidat pré-rempli sur la plate-forme à imprimer
- C.V. détaillé
- Lettre de motivation (manuscrite, une page maximum)
- Copies des diplômes (« certifiées conformes » et avec traduction pour les diplômes étrangers)
- Cours hors LMD (fournir la maquette des enseignements du diplôme équivalent)
- Copies des relevés de notes obtenues depuis le baccalauréat inclus (ou titre équivalent). *Note : les relevés de notes partiels seront acceptés, dans l'attente des attestations officielles fournies au plus tard au moment de l'inscription.*

Le cas échéant :

- Dossier IAE
- Attestation(s) de stage(s) ou de contrat d'apprentissage
- Score IAE pour les inscriptions en L3 et M2AE
- Pour les inscriptions en L3 : avis motivé du responsable des études de l'établissement d'origine (à faire renvoyer **séparément** par votre établissement à l'adresse indiquée sur ce dossier)
- Copie de la carte de séjour (pour les étudiants étrangers ne relevant pas de la procédure « Campus France »)
- Test de niveau de français

Note : Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un diplôme français et faisant acte de candidature dans une formation diplômante de l'université d'Orléans doivent joindre à leur dossier une attestation de leur niveau de compréhension et de connaissance de la langue française délivrée par un organisme agréé (CIEP ou CCIP), sauf pays francophones.

Informations complémentaires et inscription au test sur la page internet suivante :

<http://www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite/verification-niveau-langue-francaise>